



Conseil de sécurité

Débat ouvert

« Renforcement de la reddition des comptes et de la justice pour les violations graves du droit international »

United Nations Security Council Open Debate on “Strengthening Accountability and Justice for Serious Violations of International Law”

New York, le 2 juin 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Présidence albanaise pour l’organisation de ce débat ouvert, ainsi que les panélistes pour leurs contributions.

Un monde sans reddition des comptes est un monde où l’état d’impunité se substitue à l’Etat de droit. Un monde où la paix et la sécurité ne sont plus garanties, une réalité connue par nombre de victimes. L’impunité, si elle n’est pas combattue, encourage de nouvelles violations. La reddition de comptes est dès lors cruciale pour prévenir les atrocités et garantir la paix. Il appartient aux États et au Conseil de sécurité de mettre en œuvre les mécanismes de responsabilité existants, de les parfaire sans cesse et d’en créer de nouveaux si nécessaire.

Premièrement, les États ont la responsabilité première d’enquêter et de poursuivre les crimes et violations les plus graves du droit international. Les États doivent garantir que les violations soient documentées et qu’elles fassent l’objet d’enquêtes et de poursuites indépendantes et impartiales, quels que soient les auteurs de ces crimes. Pour ce faire, les États doivent utiliser les outils existants tels que les tribunaux et mécanismes de reddition des comptes, l’exercice de la compétence universelle et l’entraide judiciaire internationale. La Suisse encourage tous les États membres à ratifier le Statut de Rome, à coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale, ainsi qu’à soutenir la Cour internationale de justice et à se conformer à ses décisions. Nous devons en outre développer les outils à notre disposition, comme la Convention sur les crimes contre l’humanité.

Deuxièmement, le Conseil de sécurité devrait agir de manière unie pour soutenir les efforts nationaux, régionaux et internationaux en matière de reddition des comptes. Il doit notamment déférer les situations à la CPI et soutenir une action rapide et décisive pour prévenir ou mettre fin aux crimes d’atrocité. Nous rappelons l’importance du Code de conduite élaboré par le groupe ACT et encourageons tous les États

membres à s'y joindre. Nous relevons également la résolution 262 permettant la convocation de l'Assemblée générale suite à l'exercice du droit de veto au sein du Conseil de sécurité. En effet, si le Conseil est incapable d'agir, il est nécessaire d'explorer d'autres voies, comme les mécanismes d'enquête pour la Syrie et le Myanmar, et de créer d'autres instruments, comme la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine. La Suisse appelle les Etats membres à reconnaître et à soutenir le travail de ces mécanismes indépendants et impartiaux.

Troisièmement, la reddition de comptes devrait être complétée par d'autres mesures juridiques et non-juridiques en matière de vérité, justice, réparation et garanties de non-récurrence. En mettant l'accent sur les droits des victimes, des survivants et leurs familles ainsi que sur la responsabilité des auteurs, la justice transitionnelle est un instrument puissant pour prévenir la récurrence de la violence.

Monsieur le Président,

Comme l'a dit Kofi Annan: « La lutte pour la liberté et la justice n'est jamais sans espoir, mais elle n'est jamais définitivement gagnée. Chaque matin, nous devons nous réveiller et nous battre à nouveau. »

La justice est un bien commun à préserver et à améliorer. Nous avons la responsabilité de faire bon usage des outils assurant la reddition de comptes. En tant que candidate au Conseil de sécurité, la Suisse reste engagée pour que la lutte contre l'impunité ne soit pas un simple mot, mais une action partagée.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. President

Switzerland thanks the Albanian Presidency for organizing this open debate, as well as the panelists for their contributions.

A world without accountability is a world where impunity replaces the rule of law. A world where peace and security are no longer guaranteed, a reality known by many victims. Impunity, if not fought against, encourages new violations. Accountability is therefore crucial to prevent atrocities and to guarantee peace. It is the responsibility of states and the Security Council to implement existing accountability mechanisms, to continually refine them, and to create new ones where necessary.

First, states have the primary responsibility to investigate and prosecute the most serious crimes and violations of international law. States must therefore ensure that violations are documented and independently and impartially investigated and prosecuted, regardless of who commits them. To do so, States must use existing tools, both domestic and international, such as courts and accountability mechanisms, the exercise of universal jurisdiction and international judicial assistance. Switzerland encourages all Member States to ratify the Rome Statute, to cooperate fully with the International Criminal

Court, and to support the International Court of Justice and comply with its decisions. We must also develop the tools at our disposal, such as the convention on crimes against humanity.

Second, the Security Council should act in unison to support national, regional, and international accountability efforts. In particular, it must refer situations to the ICC and support swift and decisive action to prevent or end atrocity crimes. We recall the importance of the Code of Conduct developed by the ACT group and encourage all member states to join it. We also note resolution 262 allowing for the convening of the General Assembly following the exercise of the veto right in the Security Council. Indeed, if the Council is unable to act, it is necessary to explore other avenues, such as the investigation mechanisms for Syria and Myanmar, and the creation of other instruments, such as the Independent International Commission of Inquiry on Ukraine. Switzerland calls on member states to recognize and support the work of these independent and impartial mechanisms.

Third, accountability should be complemented by other legal and non-legal measures for truth, justice, reparation and guarantees of non-recurrence. By emphasizing the rights of victims, survivors, and their families, as well as the accountability of perpetrators, transitional justice is a powerful tool to prevent the recurrence of violence.

Mr. President,

As Kofi Annan has said, "The struggle for freedom and justice is never hopeless, but it is never won. Every morning we must wake up and fight again."

Justice is a common good to be preserved and enhanced. We have a responsibility to make good use of the tools of accountability. As a candidate to the Security Council, Switzerland remains committed to ensuring that the fight against impunity is not just a word, but a shared action.

I thank you for your support.